ARRÊTE PERMANENT DU MAIRE N° 2016/156

Concernant le stationnement

LE MAIRE DE L'EPINE (85740)

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

- VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2 modifié par décret n°2008-754 du 30 juillet 2008, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28;
- **VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I quatrième partie signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel modifié du 7 juin 1977;
- Considérant que le stationnement dans les virages de la rue des Cloudis doit être interdit en raison du manque de visibilité
- Considérant qu'il convient d'améliorer la situation dans l'intérêt général

<u>ARRETE</u>

- ARTICLE 1: Le stationnement de tous les véhicules, dans les virages est interdit sur la chaussée de la rue des Cloudis à partir du 03/10/2016. Un marquage au sol « arrêt interdit » sera mis en place à partir dans la rue des Cloudis au niveau du numéro 15 (conformément au plan joint).
- ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle quatrième partie signalisation de prescription sera mise en place à la charge de la commune de L'EPINE.
- **ARTICLE 3**: Les dispositions définies par l'article 1^{er} prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 1 ci-dessus.
- **ARTICLE 4** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- **ARTICLE 5**: Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.
- **ARTICLE 6**: Le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Île de Noirmoutier, l'ASVP de la commune de L'EPINE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

Gendarmerie de l'Île de Noirmoutier. Centres de Secours de Noirmoutier-en-l'Île.

Fait à L'EPINE, le 30 septembre 2016

Dominique CHANTOIN.

- BD Ortho IGN 2013, diffusion GEOPAL / GEOVENDEE.



- DGFIP, 2016 - Droits réservés BGV